

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10ème
Nom de site		Numéro	T15713
Adresse du site	14-24, rue des Ecluses Saint Martin	Hauteur	R+9 (32.70m)
Bailleur de l'immeuble	Social - Elogie	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G + mise en réserve de 3 antennes existantes		
Complément d'info	Orange présent (40/150/250°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	08/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	06/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	06/03/2020
Historique et contexte	néant

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'État, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 0, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	3m en dessous de l'antenne	Tilts (degrés)	12°
Estimation	0° <2V/m /120° <3V/m /240° <3V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers	Pas de mesures récentes		

Incidence visuelle

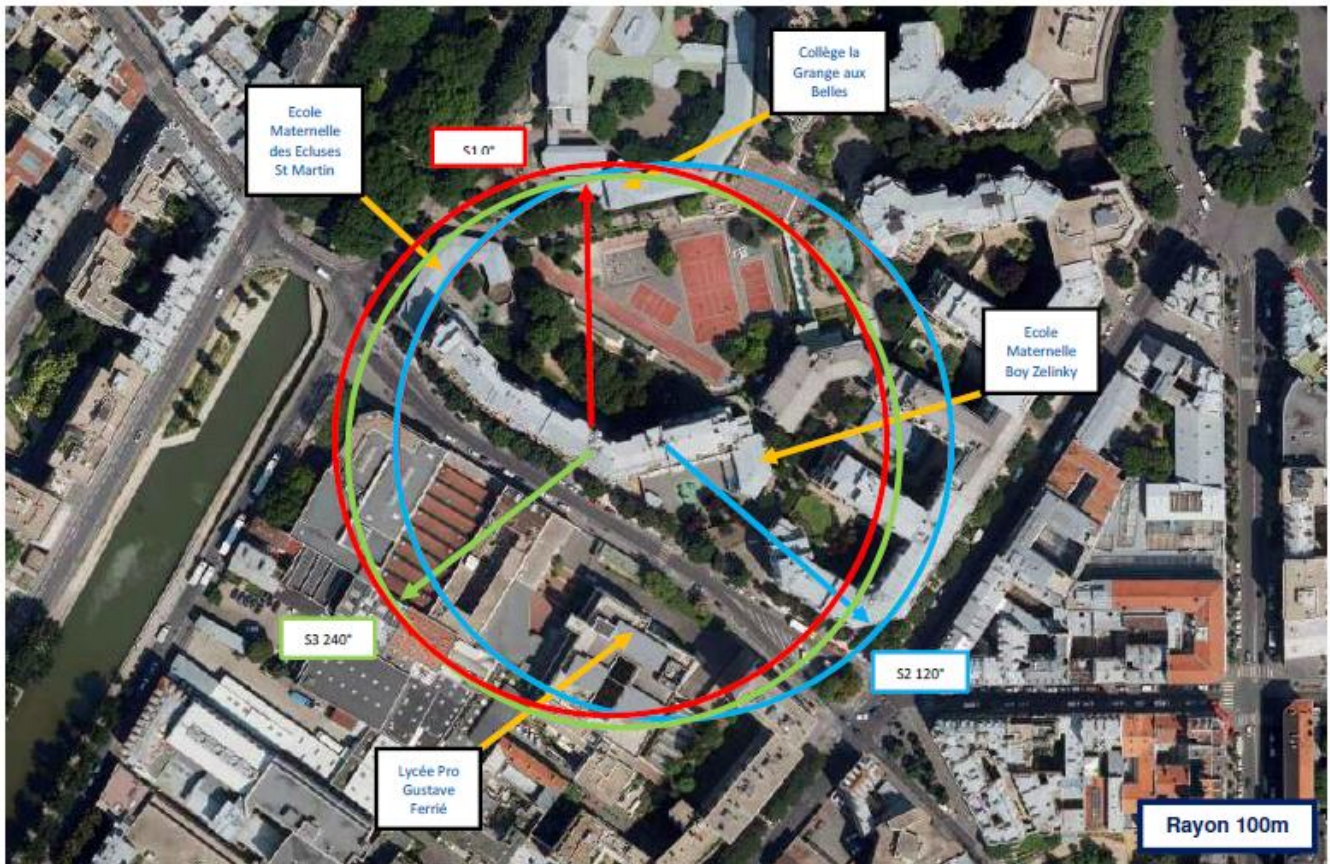
Intégration antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 des 6 antennes existantes par 3 nouvelles antennes panneaux accueillant en plus le 700 MHz. 3 antennes existantes de plus petite taille seront désactivées au titre de réserve antenne.
Zone technique	des modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés au pied des antennes, invisibles depuis la rue.
Hauteur antennes/sol	32.02m (0 et 240°) 35.57m (120°)

Date :

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole Maternelle Boy Zelinky	5 rue Boy Zelinsky, 75010	R+1	Non	24m	1V/m
Lycée Pro Gustave Ferrié	7 rue des Ecluses St Martin, 75010	R+5	Non	53m	1V/m
Ecole Maternelle des Ecluses St Martin	28 rue des Ecluses St Martin, 75010	R+1	Non	67m	1V/m
Collège la Grange aux Belles	158 quai de Jemmapes, 75010	R+3	Oui	82m	1V/m

*lobe limité à 3 dB / puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

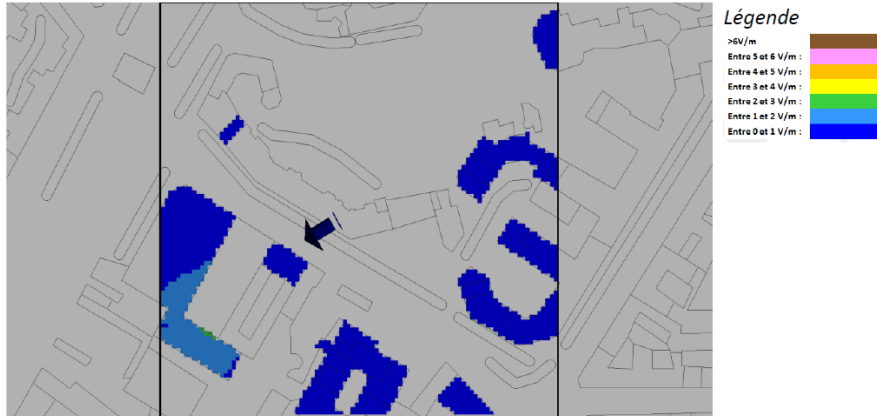
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	7.5 m	16.5 m	13.5 m

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur dans les établissements particuliers situés dans un rayon de 100 m autour de l'installation projetée est compris entre 1 et 2 V/m (3 site(s) sensible(s) dans la zone d'étude).

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 13.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antennes Bouygues Telecom



Etat projeté :



Vue des Azimuts

